



GRUPE DYNACOR INC.

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée annuelle des actionnaires (les «actionnaires») de Groupe Dynacor inc. (la «société») sera tenue via webdiffusion à <https://meetings.lumiconnect.com/400-046-300-316> le mardi 17 juin 2025 à 10 h (HAE) (l'«assemblée»), aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que le rapport des auditeurs y afférent (collectivement, les «**états financiers**») ;
2. élire les administrateurs pour l'année en cours ;
3. nommer les auditeurs de la société pour l'année en cours et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération de ceux-ci ;
4. examiner et, si jugé opportun, adopter une résolution ordinaire autorisant la modification de régime d'options d'achat d'actions de la société afin de réapprovisionner 600 000 options précédemment octroyées et exercées ;
5. traiter de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à l'assemblée ou tout ajournement de celle-ci.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la «**circulaire**») et le formulaire de procuration (la «**procuration**») préparés pour l'assemblée accompagnent cet avis. La circulaire ci-jointe contient des renseignements détaillés sur les points qui seront soumis à l'assemblée, tels qu'ils sont détaillés ci-après à la rubrique «Ordre du jour de l'assemblée» et est, par conséquent, considérée comme faisant partie intégrante du présent avis.

En vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada, nous ne sommes plus tenus de transmettre à nos actionnaires des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée, soit la circulaire et notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le «**rapport de gestion**») et les états financiers (collectivement, les «**documents relatifs à l'assemblée**»).

Nous affichons plutôt une version électronique des documents relatifs à l'assemblée sur un site Web aux fins de consultation par les actionnaires aux termes de procédures appelées «procédures de notification et d'accès». Des copies électroniques de ces documents peuvent être consultées sur notre site Web à l'adresse <https://dynacor.com/agm-2025/> ou dans SEDAR+, sous le profil de la société, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Si vous désirez recevoir des copies papier des documents relatifs à l'assemblée avant la tenue de celle-ci, ou si vous avez des questions à l'égard de l'utilisation des procédures de notification et d'accès par la société, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX («**Compagnie Trust TSX**») au 1-888-433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou 416-682-3801 (autres pays) ou tsxt-fulfilment@tmx.com, ou avec la société au 514-393-9000 ou transmettre un courriel au

lemarie@dynacor.com, et nous vous ferons parvenir sans frais par la poste ces copies papier dans les trois jours ouvrables suivant votre demande. Nous devons recevoir votre demande au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 3 juin 2025, afin de vous assurer que vous recevrez les copies papier avant le délai prescrit pour soumettre votre vote.

L'assemblée sera tenue via webdiffusion simultanée, où tous les actionnaires, quel que soit leur emplacement géographique et le nombre d'actions qu'ils détiennent, auront une chance égale de participer et de dialoguer avec la société, ainsi qu'avec les autres actionnaires.

Pour assister virtuellement à l'assemblée, veuillez vous inscrire en utilisant le lien <https://meetings.lumiconnect.com/400-046-300-316> au moins 30 minutes avant le début de l'assemblée. Une fois inscrit, vous recevrez un courriel de confirmation avec les instructions pour accéder à l'assemblée. Vous pouvez également contacter la société à investors@dynacor.com pour plus d'informations. Pour assurer le bon déroulement du processus, la société demande aux participants inscrits de se connecter à l'assemblée avant 9h30 (HAE) le 17 juin 2025. Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés seront invités à s'identifier avant le début de l'assemblée.

Montréal (Québec), le 14 mai 2025.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Jean Martineau

Jean Martineau, président et chef de la direction